

Décembre 2013

Numéro 64

LES NOUVELLES DE L'ACcRèPa



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Site internet : <http://www.accrepa.fr>



Bonnes Fêtes



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées
Atelier Automobiles et Camping-cars



Le mot de la Présidente

Chers amis,



L'année 2013 s'est terminée par notre Assemblée Générale à Soligny la Trappe où j'ai passé un week-end dans la bonne humeur. Merci à vous tous pour votre gentillesse. Grâce à votre générosité, l'ACCréPa fera parvenir un chèque de 900 € au Téléthon. Nous avons fini le lundi matin par la visite de l'association "les bouchons d'amour". Quelle leçon de vie que nous avons reçue en voyant Emilie avec son chien Ferdie. Continuez de récupérer vos bouchons plastiques.

Vous allez trouver un peu de changement dans cette revue. Merci à Marie-louise LEVEQUE pour tout ce qu'elle m'a appris et bienvenue à Claudine COUSIN, notre nouvelle rédactrice.

Bienvenue aussi à nos nouveaux adhérents qui nous font confiance. Sachons les accueillir et leur ouvrir la porte de nos camping-cars.

L'année 2013 a été "un bon cru". Les sorties ont, comme d'habitude, rencontré un réel succès. Certains équipages n'ont pas pu participer, faute de places, veuillez nous en excuser. Il y a eu deux moments forts grâce à deux de nos partenaires : Les Salaisons de Pradelles, merci à Catherine et Laurent et ALDEN qui sponsorise le tour de l'avenir, Merci à Claire et Stéphane.

Malheureusement, l'année 2013 a vu partir trois de nos adhérents. Je pense très fort à leur épouse ainsi qu'à leur famille respective. Nous avons été aussi plusieurs à perdre nos mamans et on sait combien c'est important une maman. J'ai une pensée toute particulière pour ma belle-mère. Mais heureusement, il y a eu des naissances. Bienvenue à nos petits enfants qui nous procurent de la joie et du bonheur.

L'année 2014 promet aussi de bonnes rencontres. Le seul point noir : un manque certain de nouveaux organisateurs. D'ailleurs, je remercie tous les organisateurs qui se lancent ou se sont lancés dans cette belle aventure ainsi que les rédacteurs de compte-rendu, qui quelquefois sont "volontaires désignés d'office". Merci aux petites mains de l'ombre...et à nos conjoints.

Notre fédération (FFACCC) nous propose des séjours à l'étranger, vous trouverez le programme dans cette revue. N'oubliez pas non plus l'EUROCC, la fête des clubs et le Forum des voyages. J'espère que nous serons aussi nombreux que cette année. Au forum de Vitry, nous étions le club le plus représenté. Bravo à tous les participants.

Notre première sortie 2014 sera le week-end de la galette à Fontaine-Fourches. Je compte sur votre présence les 25 et 26 janvier pour tirer les Rois. N'oubliez pas vos ordinateurs pour partager vos souvenirs de voyage avec vos copains. Et si le cœur vous en dit, vous pourrez vous déguiser.

Le Conseil d'Administration, que je remercie encore une fois pour leur travail fourni, leur disponibilité et leur soutien, se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2014.

Bonnes balades.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



LA FRANCE COMPTAIT 250 000 CAMPING-CARS EN 2011. UNE NOUVELLE CIBLE POUR LES CAMBRIOLEURS ?

Pour un devis
en quelques
minutes, appelez
le 0810 500 810
(prix d'un appel local)

► Pour partir en toute tranquillité,
la MAIF assure votre camping-car
comme moyen de transport,
mais aussi tout ce qu'il contient,
comme à la maison*.



ASSUREUR MILITANT.

Parlons-en.

* Selon conditions contractuelles.

► Délégation MAIF d'Arpajon
6 rue Marc Sangnier - 01 60 83 64 00

Délégation MAIF d'Évry
Bois-Sauvage - 12 rue du Bois-Guillaume - 01 69 47 67 00

Retrouvez-nous aussi sur www.maif.fr/campingcar

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75.// 06.10.92.08.22**

Courriel : **accrepa@accrepa.fr** Site Internet **http://www.accrepa.fr**

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous
le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours
n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
ATELIER DES LOISIRS
ESSONNE-CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING-CARS
VANS FAUTRAS
FIRESTONE-DRIVERITE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
MAIF
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
PELLETIER
PLASTOREX
PROTEC-CAR
SALAISONS DE PRADELLES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur donc la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site internet.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire.....	5
Conseil d'Administration	7
Actualités :	
• Le bureau vous informe	9
• Les nouveaux adhérents	11
Les Sorties :	
• Voyages FFACCC.....	12
• Sorties ACcRéPa	13
• La Galette des Rois	14
• Séjour à Agay	16
• Les Retrouvailles de Printemps	18
• Festival des Cerfs Volants	20
• La pêche.....	22
• Le Portugal en 2015	24
• La Vendée et le Puy du Fou	30
Carnet de voyages	
• L'Autriche	32
• Alden	39
• Folklore à Port sur Saône	40
• La fête de la bière	42
• « Les bouchons d'amour »	44
• Assemblée Générale.....	45
• Ils ont pensé à nous.....	46
Conditions générales et particulières	48
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	49



Il nous a quittés...

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Masereel survenu le 14 août dernier.

Il a participé à de nombreuses sorties depuis son adhésion à l'ACcRéPa. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Jocelyne

**Vous êtes camping-cariste,
privilégiez les étapes nature...**



FRANCE
PASSION
Tarif amical



... et découvrez l'accueil des vignerons et fermiers de France !



Passez des nuits sûres et tranquilles dans toutes les régions... rencontrez des accueillants passionnés, dégustez, savourez...



Découvrez des produits authentiques... huile d'olive, fromages, vins de tous les vignobles de France, fruits et légumes biologiques, charcuteries, miels, foie gras.

Le principe est simple : dans toute la France, des producteurs fermiers et vignerons vous invitent à stationner **gratuitement** sur leur propriété, de jour comme de nuit, pour 24 h d'étape.



L'accueillant France Passion vous propose :
un accueil authentique et convivial,
des emplacements plats et stabilisés,
des conseils, bons plans et idées de visites
dans sa région.



Seules conditions pour profiter de cet extraordinaire réseau de stationnement : voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets), avoir le Guide France Passion de l'année en cours et savoir dire "Bonjour" et "Merci"...



Le kit annuel

Jusqu'au 31 décembre 2013

24€

- **Votre carte d'invité**
- **Le Guide des Etapes, mis à jour chaque année avec :**
 - 20 cartes régionales
 - les itinéraires d'accès
 - les services proposés
 - l'activité de vos hôtes
 - les bonnes tables à l'étape
- **La vignette de l'année en cours**
- **La carte de France des étapes**

**1.800 étapes gratuites,
conviviales et chaleureuses
en toute saison !**

Profitez du tarif de 24€ au lieu de 26€ jusqu'au 31 décembre (tarif normal 29 €)



■ CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ■ fax : 04 90 60 48 69

■ e-mail : info@france-passion.com ■ Information : www.france-passion.com

COMMANDE DU GUIDE 2014 – Mars 2014 à Pâques 2015
TARIF AMICAL FEACCC

- ☐
- Je suis déjà «Invité France Passion» et souhaite renouveler mon adhésion.

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

- ☐ Je demande mon inscription sur la liste des Invités, et j'accepte les règles générales de la Formule Invitations.

Nom et adresse : _____

E-mail : _____

Mon Club : _____

Je commande avant le 31 décembre 2013

- ☐
- Je joins le règlement de
- 24 €**
- au lieu de 29 €

Je commande après le 31 décembre 2013

- ☐ Je joins le règlement de **26 €** au lieu de 29 €

- Livraison Mars 2014 • Après Mars, livraison sous 4 jours à réception de votre commande.

JE RÉGLE PAR : ☐ Chèque à l'ordre de France Passion

- ☐
- Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

_____ date d'expiration _____

Cryptogramme ☐ ☐ ☐

3 derniers chiffres au verso de votre CBI

Composition du conseil d'Administration

selon l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013 et le Conseil d'Administration du 27 octobre 2013



Président d'honneur
Raymond LAPORTE



PRÉSIDENTE
Jocelyne LEBLANC
☎ 06.10.92.08.22
leblancjojo@hotmail.com



Vice-présidente
Trésorière
Brigitte LE CALVEZ
☎ 06.08.06.08.01
brigittelecalvez@hotmail.fr



Vice-président
Responsable site internet
Délégué FFACCC
Jean-Claude MOUFFLE
☎ 06.59.84.83.08
jean-claude.mouffle@sfr.fr



Secrétaire
Relations publiques
Annick DEBAERT
☎ 06 80.06.88.00
annick.debaert@free.fr



Coordinateur de sorties
Roger OLLIVIER
☎ .06.84.98.79.70
rogerollivier@sfr.fr



Comptable
Jean-Claude METEYER
☎ 06.60.23.09.98
maxamelina@orange.fr



Publicité
Liliane FERRAND
☎ 06.80 04 85 55
liliane.ferrand44@orange.fr



Rédaction Journal
Claudine COUSIN
☎ .06.79.20.59.95
claudine.cous1@free.fr



Boutique ACcRéPa
Nicole LIEBIG
☎ .06.80.62.94.07
francois.liebig@orange.fr

Délégué



Sonorisation
Marc BEURAIN
☎ 06 83.42.96.76
beurain.marc@orange.fr

RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents. Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis. Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°

N88

Brioude
Craponne
Aurec
Sainte-Genève
Langheac
Saugues

PRADELLES Haute - Loire

BIENVENUE

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la salaison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la salaison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'aire de la salaison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant. Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et au matin, nous nous sommes rendu au magasin en face où se trouvent de délicieux produits du terroir et un excellent accueil. Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

AIRE DE LA SALAISSON

43
Pradelles

www.salaisons-de-pradelles.fr

Pelletier textiles
au service du textile technique

Protection thermique
pour Camping car, Caravanes, Véhicules de tout genre, Objets de la vie courante (baffles, coussins mobilhome)

Râches pour Terrasse mobilhome, maison, porte de garage en PVC... Voitures, Motos, Vélos... Remorques particuliers ou agricoles, Signalisation chantiers, Protection pylônes de remonte pentes, Solettes, Tauds de bateau, Réparation toiles sportives (parachute, voiles marines), Création banderoles pub, Tapis de sol pour milieux scolaires...

-10% aux ACcRéPiens hors promotion

Pelletier textiles - 64 rte de Foëcy - 18100 Vierzon
Tel : 09 53 375 721 - Fax : 09 58 375 721
www.pelletier-textiles.com
contact@pelletier-textiles.com

PLASTOREX

21 du plan d'auster - 38200 St Claude
TEL : 03 84 43 84 43 - contact@plastorex.com

www.plastorex.com



Fabriqué dans le Jura
La garantie d'une vaisselle de qualité et d'un service de proximité

VAISSELLE EN MÉLAMINE DE QUALITÉ UTILISÉE PAR TOUS LES PROFESSIONNELS EN COLLECTIVITÉ

TESTÉE PAR DES LABORATOIRES AGRÉÉS



Bonjour à toutes et tous,



J'accepte avec plaisir le poste pour la rédaction des « Nouvelles de l'ACcRéPa » et je vous remercie pour votre confiance.

Je vais tout mettre en œuvre pour assurer la bonne continuité de la diffusion de ce bulletin qui vous est destiné, aussi je suis à l'écoute de vos remarques et suggestions pour le faire vivre, le modifier, l'améliorer...

N'hésitez pas à me contacter.

J'espère que vous aurez apprécié cette nouvelle édition.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

ACcRéPablement vôtre,



Claudine Cousin
☎ 06.79.20.59.95
claudine.cous1@free.fr

Le mot du Coordinateur de sorties,

Suite à l'Assemblée Générale qui a connu une très forte participation, vous avez pu découvrir le programme des sorties 2014 qui a été détaillé par leurs organisateurs. Ce programme sera exposé sur les "Nouvelles" de décembre pour les plus proches et de mars pour les plus lointaines, lorsque les dernières incertitudes auront été levées. Elles sont liées aux élections municipales des 23 et 30 mars prochains qui perturbent quelque peu le travail de nos organisateurs.

Je voudrais également solliciter de nouvelles vocations pour l'organisation des sorties des années futures, car il faut amener des destinations nouvelles et soulager les équipes actuelles qui ont beaucoup donné et leur permettre de souffler un peu. C'est une activité très enrichissante et très motivante qui provoque de belles rencontres et comble notre désir de découvertes. C'est pour cela que ceux qui ont tenté l'aventure une fois la retentent à nouveau ; alors ... Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à m'en parler :



Roger Ollivier
☎ 06 84 98 79 70
rogerollivier@sfr.fr

ATTENTION ! ATTENTION !

Lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2012, il a été décidé que le **paiement des sorties d'une durée supérieure à un week-end** s'effectuerait désormais comme suit :

- Chèque d'acompte de 30% du prix demandé, plus les frais de dossier, qui sera mis en banque dès la clôture des inscriptions.
- Deuxième chèque du montant du solde qui sera mis en banque une semaine avant la sortie.

Les deux chèques seront à joindre au bulletin d'inscription.

Les chèques afférents à une **sortie d'un week-end** seront mis en banque une semaine avant la sortie (sauf cas particulier).

- **Réservation obligatoire.**
- **Evitez d'arriver à l'avance sur le lieu du rassemblement**



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier ☎ 06 84 98 79 70 afin d'obtenir « le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



OLYMPIUM

**La solution
à la
surcharge**

**Sans permis
E-B
(selon modèle)**



PODIUM

24230 MONTCARET

Tél. +33(0)5 53 73 44 16

Mob. +33 (0)6 79 65 52 95

podium@fautras.org

www.fautras.com



MAXIPODIUM



**Offrez un nouveau look
à votre camping-car !**



www.atelier-des-loisirs.com

contact@atelier-des-loisirs.com

02 96 398 399 - 22100 QUEVERT

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRépiens et ACcRépiennes ...

* ALBEAU Jean.....	28260	Anet
* BAUJARD Daniel et Martine	45170	Neuville aux Bois
* BITSCH Vincent et Sonia	77340	Pontault- Combault
* BOVIX Michèle	95270	Lassy
* BROCHARD Alain et Colette	14670	Troarn
* CALU Pascal et Chantal	91240	Saint Michel sur orge
* CESA Jean-Pierre et Francine.....	91160	Ballainvilliers
* DAVID Jean-Jacques et Chantal	80130	Friville-Escarbotin
* DAVID Serge et Luce.....	62155	Merlimont
* FILASSIER Guy et Josiane	50340	Le Rozel
* GESQUIERE Michel et Micheline	27300	Menneval
* JARLAUD Christiane	93160	Noisy le Grand
* LE-DU Yannick et Régine	94700	Maisons Alfort
* LEMOINE Alain et Maria	95870	Bezons
* LENOIR Alain et Maryse	62600	Berck sur mer
* PELHERBE Gérard et Patricia.....	35120	Saint Broladre
* ROUET/FERESIN Danièle et Jacqueline	91220	Le Plessis-Pâté
* ROUSSEL Michel et Marie-Josèphe	28500	Mezières en Drouais
* SAVARY Régis	45210	Bazoches sur le Betz
* SERRE Jean-Pierre et Michèle	78790	Septeuil

Bienvenue à l'ACcRéPa

Remise des plaques bleues Lors de l'Assemblée générale du 26 octobre 2013



Les équipes (de gauche à droite) : Savary – Roussel – Hoffele – Albeau – Jarlaud – Brochard.

Voyages F.F.A.C.C.C. 2014

Voyage Humanitaire en Mauritanie du 24/01 au 24/02.

Ce voyage est organisé et effectué en partenariat avec l'agence franco-mauritanienne « **MAURITANIE AVENTURE** ».

Le lieu de rendez-vous est en Espagne à Algésiras sur le parking d'une zone commerciale le 24 janvier 2014 et retour libre par le Maroc en petits groupes

Traversée du Maroc du 24 janvier au 04 février en compagnie de vos accompagnateurs de la FFACCC et Mauritanie Aventure.

Circuit en Mauritanie du 04 au 24 février avec la logistique de Mauritanie Aventure.

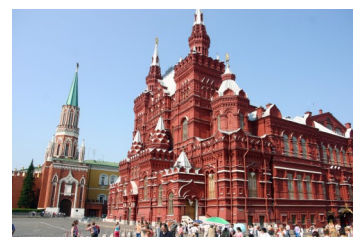


Circuit « Sur la trace des batailles de Napoléon » du 23/06 au 11/07.

Ce circuit organisé et effectué en partenariat avec l'agence Biélorusse « **Agence Camping Minsk** » en **Biélorussie, Russie et Ukraine**.

Circuit de 2806 km (l'étape la plus longue : 542 km, la plus courte : 75 km et 8 jours sans rouler.

17 stationnements gardés, 8 repas, 7 excursions en bus, 6 excursions à pieds, une balade en bateau mouche et un concert.



Circuit « Irlande et Irlande du Nord » du 10/07 au 31/07.

Ce circuit est proposé en collaboration par l'**Agence ORCADA**.

Circuit de 22 jours, 2900 km, l'étape la plus longue : 220 km, la plus courte ; 90 km

19 nuits en camping et 2 nuits en ferry.

Départ et retour de Cherbourg en France.



Circuit « Sicile » du 21/09 au 06/10.

Circuit organisé par « **FAITA Sicilia** »

Séjour dans 4 campings en bord de mer, 9 excursions en bus, avec guide au départ des campings.

Tous les dîners aux campings, certains déjeuners aux campings ou une pizza ou plat de pâtes au cours des excursions.

Rendez-vous sur une aire de service sécurisée à Rome, avec visite libre de Rome ou au camping de Pompéi..



Circuit « Sardaigne » du 02/10 au 17/10.

Circuit organisé par « **FAITA Sardaigne** »

Séjour dans 4 campings en bord de mer et une aire d'accueil, 8 excursions en bus avec guide au départ des campings,

7 repas aux campings

Rendez-vous sur une aire d'accueil avant la traversée Livorno-Olbia



Si vous souhaitez participer : Vous trouverez le programme complet sur notre site internet : www.ffaccc.fr dans la rubrique : **Voyages et Festivités**

Si vous souhaitez vous inscrire :

Secrétariat FFACCC - 20/22 rue Louis Armand - 75015 Paris - Email : secreffaccc@orange.fr

Les voyages de la F.F.A.C.C.C. sont établis conformément à la réglementation de l'Immatriculation Voyages et Séjours, et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC

Sorties ACcRéPa prévues en 2014

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	25 & 26 janvier	Fontaine-Fourches (77)	Le bureau
Les Retrouvailles de Printemps	4 au 7 avril	Honfleur (14)	Cathy, Jocelyne et leurs conjoints
Les Cerfs volants	11 au 13 avril	Berck (62)	Mireille et Jocelyne et leurs conjoints
La Pêche	26 & 27 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Autour de Chinon	20 au 23 juin	Chinon (37)	Annick et Christiane
La Vendée et son histoire	2 au 7 juillet	De Grasla au Puy du fou (85)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
De Lurcy à Pradelles Fête médiévale	7 au 10 juillet 11 au 14 juillet	Lurcy (03) Pradelles (43)	Jocelyne, Laurent et leurs conjoints
Le Tour de l'avenir	23 au 30 août (Date à confirmer)		Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo	3 au 18 septembre	De Dinard (35) à Nantes (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	22 & 23 novembre	à définir	Le bureau

Sorties organisées par la FFACCC et les autres Clubs

Séjour au royal camping	13 février au 27 mars	Agay (83)	CCC EST
EURO C.C.	6 au 16 mai	Portugal	Voir Vadrouille (sept 2013) ou Nouvelles de l'ACcRéPa n°63
Fête des Clubs	27 mai au 1 ^{er} Juin	Port sur Saône (70)	CCC EST
Folklore	2 au 10 Août (Date à confirmer)	Port sur Saône (70)	CCC EST
Salon du Bourget	27 septembre au 5 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
Forum des voyages	7 au 11 novembre	St Georges s/cher (41)	CCC Centre



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé : **LA GALETTE DES ROIS**

Dates du séjour : du **25** au **26 JANVIER 2014** Date limite d'inscription : **10 JANVIER 2014**

Nom et Prénom des organisateurs : **Le bureau de l'ACcRéPa**

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

N° adhérent FFACCC Club :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

La Galette des rois	Prix par personne	Nombre de personnes	TOTAL
Repas du samedi soir	48 €		
Buffet du dimanche	12 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'**ACcRéPa**.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date :

Signature de l'adhérent

Cachet du club et signature

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Jocelyne LEBLANC
2, rue Saint Philibert
91220 LE PLESSIS PATE

☎.01.60.84.29.75 ou ☎.06.10.92.08.22

ACcRéPa
Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert – 91220 LE PLESSIS PATE - ☎06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Allianz N° 45413848
Affiliée à la Fédération internationale des clubs de motorhomes (F.I.C.M.)

LA GALETTE DES ROIS



Le bureau vous attend nombreux pour partager la galette des rois
les 25 et 26 janvier 2014

à FONTAINE-FOURCHES (77) GPS : 3°23'14.8 E - 48°24'50.2 N

- * Possibilité d'arriver le 24 janvier 2014 à partir de 17 h
- * L'électricité sera réservée uniquement aux personnes ayant du matériel médical. Il va s'en dire que les chauffages électriques ne seront pas autorisés.



Nous vous proposons une soirée déguisée, aucun thème n'est imposé et il n'y a pas d'obligation de se travestir, l'important est de participer à ce moment très convivial.



Menu du samedi soir

Punch planteur et ses mignardises
Cassolette de raie au beurre blanc sur
fondue de poireaux
Sorbet citron vert / vodka
Coq au riesling petits légumes et lar-
dons, pâtes fraîches
Panaché de salades et brie de Meaux
Petit pain de campagne
Galette des rois pur beurre, fabrication
maison, et glace caramel au beurre salé
Café, eau minérale
Vin blanc, vin rouge
Champagne



Buffet froid du dimanche

Pâté en croûte, compotée d'oignons
Jambon de pays et roulade
alsacienne, andouille et rosette
Crudités
Rosbif, rôti de porc
Salades : niçoise, piémontaise.
Taboulé
Camembert
Baguette de campagne
Tarte abricot et cerises.

- Couverts et boissons non fournis -



Carnet de voyages ACcRéPa

Un espace sera réservé à ceux qui souhaitent partager leurs souvenirs, alors pensez à apporter les photos, films, supports informatiques, de vos sorties.





BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément
aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé : **SEJOUR AU ROYAL CAMPING à AGAY (83)**

Dates du séjour

du jeudi 13 février au jeudi 20 février	OUI - NON
du jeudi 20 février au jeudi 27 février	OUI - NON
du jeudi 27 février au jeudi 06 mars	OUI - NON
du jeudi 06 mars au jeudi 13 mars	OUI - NON
du jeudi 13 mars au jeudi 20 mars	OUI - NON
du jeudi 20 mars au jeudi 27 mars	OUI - NON

Bulletin à adresser à :

M. DRAUT Régis

54 place Cardot

08140 – DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19 – 06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Nom et Prénom des organisateurs : **Mauricette et Robert POULET**

Tél : 03 84 81 63 13 – 06 32 41 71 22.

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

Immatriculation : Hauteur : Longueur :

E-mail : Voiture ou remorque ? OUI - NON

N° adhérent FFACCC Club FFACCC :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Tarif journalier du camping : 13,50 € pour 1 ou 2 personnes – Branchement électrique compris (6 amp.)

Personne supplémentaire : 3,00 €

Voiture ou remorque : 3,00 €

Taxe de séjour : 0,50 € par jour et par personne.

Joindre à ce bulletin 2 chèques libellés au nom du CCC Est :

1/ Frais administratifs et d'organisation : un chèque de 12 € / semaine plus 10 € par semaine supplémentaire. Non remboursable en cas d'annulation.

2/ Caution : un chèque de 30 € qui sera restitué à l'arrivée sur site.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin de liaison.

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

- 1) Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
- 2) Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs F.F.A.C.C.C.).

Date et signature de l'adhérent

(cachet du club et signature)

(Un double est à retourner à l'adhérent)

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Allianz N°45413848

Siège social : 20/22 rue Louis Armand 75015 PARIS

Téléphone : 01 45 58 57 86 E. mail : sec.ffaccc@orange.fr



AGAY - SÉJOUR AU ROYAL CAMPING

Période : du jeudi 13 février au jeudi 27 mars 2014

Adresse : **ROYAL CAMPING - Camp Long**
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY
Coordonnées GPS : **N 43° 25' 12 " - E 06° 51' 25"**

Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC et FICM.
Les inscriptions sont à adresser à l'adresse ci-contre.

Participation :

- Réservation d'une semaine, par équipage : 12 €
- Semaine supplémentaire : 10 €
- Adhérents directs à la Fédération (UCCF)
par semaine et par équipage : 10 €
- Caution restituée à votre arrivée sur site : 30 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du **CCC Est**

- Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.
- Aucune confirmation d'acceptation ne sera envoyée. Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.
- En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de : **8 jours (7 nuitées)**
- Possibilité d'un 2ème séjour (7 nuitées) maximum.



Organisateurs : **Mauricette et Robert Poulet**
Téléphones : **03.84.81.63.13 - 06.32.41.71.22**

Inscriptions à adresser à :

M. DRAUT Régis

54 Place Cardot

08140 - DOUZY

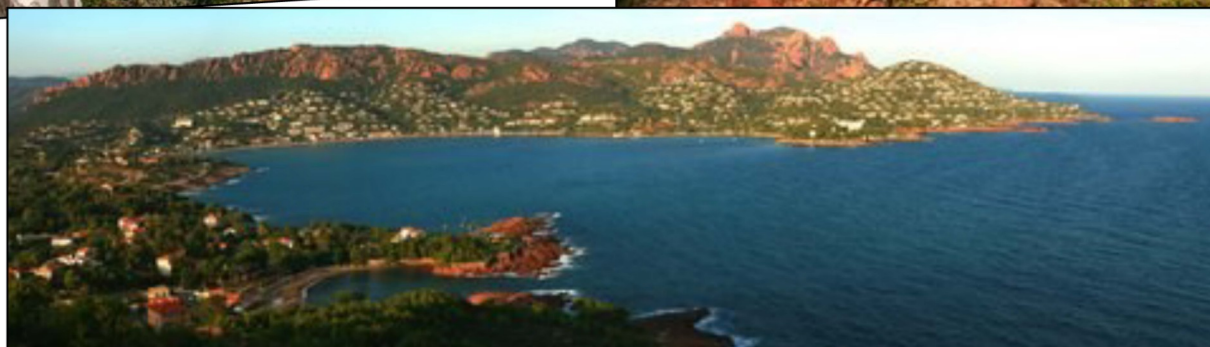
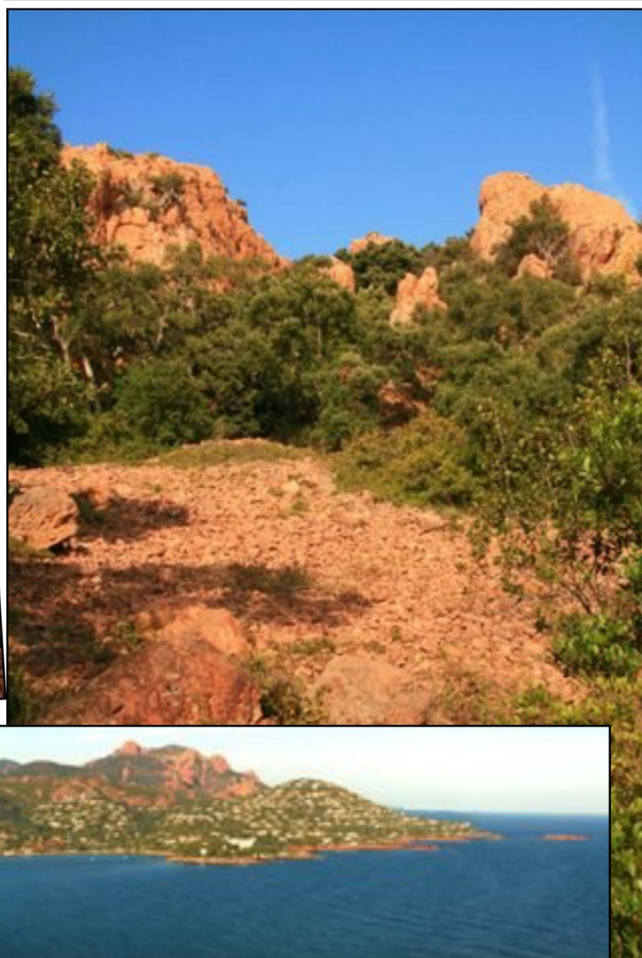
Téléphones : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92**

Adresse E-mail : **regis.draut@orange.fr**

Tarif journalier du camping :

- 1 ou 2 personnes avec branchement électrique (6 ampères) : 13,50 €
- Personne supplémentaire : 3,00 €
- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
- Taxe de séjour par jour et par personnes : 0,50 €

A payer sur site.





BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé :

LES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS À HONFLEUR

Dates du séjour : DU 4 AU 7 AVRIL 2014

Date limite d'inscription : 14 FÉVRIER 2014

Nom et Prénom des organisateurs : Catherine et Manu - Jocelyne et Didier.

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

N° adhérent FFACCC Club FFACCC :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Les retrouvailles de printemps	Prix par personne	Nbre de personnes	TOTAL
Les samedi et dimanche	40 €		
De vendredi à dimanche	50 €		
De vendredi à lundi	55 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'ACCRéPa.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date :

Signature de l'adhérent

Cachet du club et signature

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎.01.60.84.29.75 ou ☎.06.10.92.08.22



ACCRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert – 91220 LE PLESSIS PATE - ☎06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Allianz N° 45413848
Affiliée à la Fédération internationale des clubs de motorhomes (F.I.C.M.)

LES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS DU 4 AU 7 AVRIL 2014

Honfleur et ses environs



Sortie organisée par : Catherine et Manu
Jocelyne et Didier

Pour ceux qui pourront, rendez-vous dès vendredi 4 avril vers 14h00

Vendredi 4 avril 15h visite du clos des Ratites –
14290 Saint Pierre de Mailloc
GPS : 0°17'58.59 E – 49°03'54.77 N



Nous passerons la nuit sur place

Samedi 5 avril Départ pour Honfleur ou nous retrouverons
le reste du groupe à partir de 9h sur l'aire de
service de Honfleur (10 € par 24h. non compris
dans la prestation)
GPS : 0°14'28.3 E – 49°25'09.3 N
10h marché d'Honfleur
14h30 visite guidée de la ville
19h30 restaurant



Dimanche 6 avril Départ à 11h30 pour une promenade en bateau
L'après-midi randonnée sur Honfleur

Lundi 7 avril Départ vers 9h pour le Château du Breuil
14130 le Breuil en Auge
GPS : 0°12'54 E – 49°13'47 N



Un programme détaillé vous sera remis dès l'accueil

ATTENTION : Limité A 60 personnes



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé : **FESTIVAL DES CERFS-VOLANTS À BERCK**

Dates du séjour : **DU 11 AU 13 AVRIL 2014**

Date limite d'inscription : **6 Mars 2014**

Nom et Prénom des organisateurs : **Mireille et Michel FRANCHET-ROUGET**

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

N° adhérent FFACCC Club FFACCC :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Les Cerfs-Volants	Prix par personne	Nbre de personnes	TOTAL
Prix de la sortie	88 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Païement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'**ACCRéPa**.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date :

Signature de l'adhérent

Cachet du club et signature

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Mireille et Michel FRANCHET-ROUGET

1, rue de Chartres

28300 CLEVILLIERS

☎.02.37.23.90.53 ou ☎.06.76.75.84.61



ACCRéPa

Association Camping-Cariste

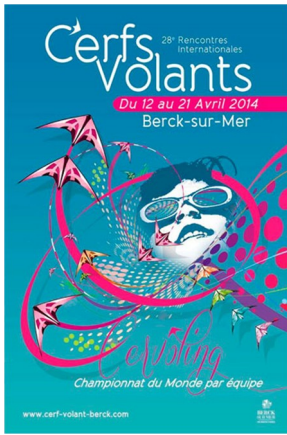
Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert – 91220 LE PLESSIS PATE - ☎06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Allianz N° 45413848
Affiliée à la Fédération internationale des clubs de motorhomes (F.I.C.M.)



Festival des Cerfs-Volants « Chez Mireille » A Berck du 11 au 13 avril 2014

Organisé par Mireille et Michel Franchet-Rouget // Jocelyne et Didier Leblanc

Vendredi 11 avril

- 15h30 : Rendez-vous « chez Mireille » chemin Gentil à Berck
(N 50°24'58,57" – E1°34'37,17").

- 18h30 : Pot de bienvenue.

En option : un repas possible sur le site (environ 17€) pourra vous être servi à table dans la foulée du pot de bienvenue.

Samedi 12 avril

- Petit déjeuner servi « chez Mireille » de 8h à 9h15.

- Journée libre sur Berck plage pour profiter des démonstrations de « cerfs-volants », son marché, ses rues animées, découvrir les baraques à frites.....

- 20h30 : Repas de gala dansant « Chez Mireille ».

Dimanche 13 avril

- 8h45 : Départ en car en direction d'Etaples pour la visite du musée de MAREIS, qui vous ouvre les portes d'un monde à part, celui des pêcheurs.

- Promenade en bateau sur la baie de Canche.

- Nous devons nous scinder en deux groupes, le bateau n'accueillant que 30 passagers.

- Le groupe A fera la visite du musée pendant que le groupe B sera sur les flots et vice et versa.

- 13h15 : départ d'Etaples retour sur Berck.

- Après-midi libre choix des activités : une balade à pied nous sera proposée par des amis originaires de Berck et peut-être aurons-nous le plaisir d'apercevoir les phoques sur les bords de sable.

- * Pour vous rendre sur les lieux du spectacle, comptez 15 minutes de marche.
- * Nous aurons la possibilité d'emprunter le petit train touristique moyennant la somme de 3 € par jour et par personne. **(en attente d'une confirmation de la mairie).**
- * Sur commande, des plats à emporter vous seront proposés, vente de pain et viennoiseries également.
- * Electricité au tarif de 2€50 uniquement pour les personnes ayant du matériel médical.
- * La réception de la télévision par satellite n'est pas garantie.

Fin de sortie le lundi matin à 10h, bon retour à tous et un grand merci pour votre participation.





BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé : LA PÊCHE AUX ETANGS DU VAL DE RUEIL À SERAINCOURT (95)

Dates du séjour : du 26 au 27 AVRIL 2014

Date limite d'inscription : 30 MARS 2014

Nom et Prénom des organisateurs : Gilbert et Gisèle TRANCHANT

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

N° adhérent FFACCC Club FFACCC :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

La Pêche à Seraincourt	Prix par personne	Nbre de personnes	TOTAL
Montant de la sortie	50 €		
Supplément pêcheur	30 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Païement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l'**ACcRéPa**

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date :

Signature de l'adhérent

Cachet du club et signature



ACcRéPa

Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Gilbert et Gisèle TRANCHANT

60 rue du Pré Seigneur

78410 BOUAFLE

☎.01.30.95.57.41 ou ☎.06.74.20.04.57

Siège social : 2 rue Saint Philibert – 91220 LE PLESSIS PATE - ☎06 .10 .92. 08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Allianz N° 45413848
Affiliée à la Fédération internationale des clubs de motorhomes (F.I.C.M.)



Les 26 et 27 avril 2014

Amis pêcheurs....à vos lignes...

Nous vous invitons à une partie de pêche
Aux Etangs du Val de Rueil à Seraincourt (95)

GPS : 1°52'33.3 E - 49°02'46.2 N



Vendredi
Samedi

Arrivée à partir de 17 h

Journée de pêche de 7 h à 19 h

Ou

Pour les non-pêcheurs et pêcheuses, possibilité de balades, de jeux de boules...

Le soir, repas ensemble au restaurant

Dimanche

Pêche à nouveau pour les mordus..

Retour à la maison dimanche ou lundi matin au choix.

Précisions :

Venir avec sa canne à pêche.

Pas de limite dans le nombre de prises de truites.

Chaque demi-journée, 4 truites par pêcheur sont mises à l'eau.

Les appâts sont vendus sur place.

Une salle peut accueillir les joueurs de cartes (skip bo, belote, tarot).

Si vous souhaitez passer un excellent week-end entre copains camping-caristes, envoyez le bulletin d'inscription avant le 30 mars 2014.

Attention : places limitées à 35 équipages





Circuit touristique au Portugal Du 25 mai au 13 juin 2015 (prévision)



Organisateurs : Reine et Fernando CERQUEIRA, Annie et Joël BOUARD

- Jour 1 Arrivée entre 18 et 20 H en Espagne (parking station ELF) A52 (entre Benavente et Orense) sortie 188 GPS Nord 42 03 33 Ouest 07 39 55
- Jour 2 Piaç-Monção : visite de la coopérative, dégustation du Vinho Verde (vin vert) le soir repas au restaurant (spécialités).
- Jour 3 Soajo visite des séchoirs à maïs, Braga visite du Bom Jesus.
- Jour 4 Peso da Régua : promenade en bateau sur le Douro avec le repas à bord.
- Jour 5 visite.
- Jour 6 Serra da Estrela : point culminant du Portugal, promenade et commerces avec Spécialités de la montagne.
- Jour 7 Monsanto (village le plus Portugais du Portugal) et Idanha-a-Velha : visite guidée en Français, plus dîner dans une salle (servi par le Comité des Fêtes).
- Jour 8 Marvão : visite guidée en Français du site et musée, temps libre (boules et cartes).
- Jour 9 Montargil : camping Orbitur avec piscine et lessive !!!
- Jour 10 Lisbonne : soirée Fado avec dîner.
- Jour 11 Lisbonne : visite des principaux monuments avec guide en Français, déjeuner au restaurant suite de la visite et retour au camping en fin de journée.
Les déplacements (camping/Lisbonne allée et retour sont prévus en autocars).
- Jour 12 Baléal, Péniche : visite de la pointe de Péniche.
- Jour 13 Nazaré : visite libre, Batalha visite du Monastère.
- Jour 14 Fatima, Conimbriga : (première Capitale du Portugal) visite guidée en Français du site et du musée.
- Jour 15 Coimbra : visite de la Bibliothèque, Chapelle, Prison etc ...de l'Université.
- Jour 16 Nous vous réservons une journée S U R P R I S E !!!
- Jour 17 Torreira, Porto : (camping Madalena).
- Jour 18 Porto : visite de la ville et des principaux monuments, d'une cave, avec guide en Français, déjeuner au restaurant (l'allée et retour Madalena/Porto se feront en autocar).
- Jour 19 Esposende : demie-journée Gymnastique (contrôlée par Annie et Fernando).
- Jour 20 Retour sur Piaç, déjeuner de fin de séjour au restaurant (spécialités) reste de la journée libre et nuit sur place.
- Jour 21 Chacun reprend le chemin du retour.

Programme susceptible de modifications. Limité à 11 Camping-cars.

MONTANT : environ 600 €

une pré-inscription est nécessaire pour que nos organisateurs puissent continuer à préparer leur sortie:

BULLETIN D'INSCRIPTION PROVISOIRE

Nom : Prénom :

Adresse :



Un acompte de 150 € à l'ordre de l'ACCrÉPa est demandé par personne

acompte	Nbre de personnes	Total
150€		

Bulletin accompagné du chèque à adresser avant le 15 FÉVRIER 2014 à :

Jocelyne LEBLANC

2 rue St Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE

I.G.C

ALDEN



La tablette Global Concept du Camping-Car

I.G.C® est un concept développé par Alden, qui marie l'usage d'une tablette avec la gestion des accessoires du camping-car tels qu'une antenne satellite, un téléviseur, la lumière ou encore l'énergie.

► À quoi sert-elle d'une manière générale ?

Elle peut être connectée en Wifi. Elle vous permet de surfer sur internet, relever vos e-mails, discuter en visioconférence via une webcam, lire des livres électroniques, télécharger des applications, voir des films ou consulter des photos de votre appareil photo numérique, écouter de la musique, et bien plus encore...

► À quoi sert-elle en camping-car ?

Elle autorise une gestion simplifiée, moderne et précise des éléments de votre camping-car, en remplaçant les tableaux de contrôles. Elle pilote votre antenne satellite et votre téléviseur, elle supprime les télécommandes multiples ou encore vous affiche votre reste en stock d'électricité. Elle permet de consulter des listes de bonnes adresses, d'être informé des communications de votre constructeur favori ou de votre concessionnaire. Alden développe des applications dont vous ne pourrez plus vous passer : surveillance à distance, surveillance sur place ou caméra de recul. Le réseau social aFriends ouvre la porte de la communauté des camping-

caristes. Elle vous permet des commandes à distance, comme par exemple programmer un enregistrement TV durant votre absence ou encore surveiller votre domicile.

► Quels sont ses avantages ?

Ses avantages se situent tout d'abord dans sa faculté multitâches. Son approche intuitive est un atout majeur : nul besoin d'explications fastidieuses. Grâce au tactile, son ergonomie autorise une prise en main très rapide. Une autonomie plus importante, un gain de place et de poids ainsi qu'une connectique équivalente à celle d'un ordinateur portable viennent compléter ses nombreux autres atouts.

► Qu'en dit la Presse ?

La tablette numérique qui fait tout à bord [...] une nouvelle petite bombe confectionnée par Alden. [...] Son concept, faire ce que font les autres tablettes [...] et faire ce qu'elles ne font pas : [...] se rendre indispensables dans un camping-car. [...] I.G.C® offre une foule d'applications supplémentaires, entièrement dédiées [...] Wifi - solution simple et pratique du fait qu'il existe de nombreux 'hot spots' où se connecter librement [...] Elle pourra également être reliée en permanence et partout, grâce à une antenne Satnet.

Camping-Car Magazine 233



COMPATIBLE



PARTENARIAT NARBONNE ACCESSOIRES

Où trouver l'I.G.C® ? Les 60 points de vente Narbonne Accessoires s'engagent dans la révolution 'tablettes' en s'assurant la distribution exclusive de la très prometteuse tablette I.G.C®. C'est une vraie bonne nouvelle pour les camping-caristes.

Un personnel compétent et formé pourra conseiller les camping-caristes. De nombreuses applications, dont certaines exclusives Narbonne Accessoires, verront le jour, en plus de toutes les applications déjà installées ou disponibles sur l'Android Market.

La synergie Alden - Narbonne Accessoires est une véritable opportunité pour l'utilisateur. De vrais professionnels de la distribution d'accessoires et le leader de la technologie embarquée mettent en commun leur savoir-faire pour un réel progrès. Une autre vraie bonne nouvelle est la présence dans les points de vente de l'authentique "Nouveauté" de l'année : l'antenne automatique AS4®, la première antenne automatique garantie à vie*. Il sera alors facile de se convaincre de cette véritable avancée technologique, au service du confort de l'utilisateur.

Narbonne Accessoires et Alden à suivre...

NARBONNE
Accessoires
Voyagez comme vous vivez...

Détails des conditions sur simple demande : **ALDEN**, 14 route de Strasbourg, F-67230 HUTTENHEIM ou par Internet: www.alden.fr

* garantie unité extérieure non cessible accordée au premier utilisateur sous réserve de retour du bon de garantie. / ** avec module de conversion

Applications, illustrations et fonctionnalités données à titre informatif susceptibles de modification sans préavis. Certaines applications nécessitent une connexion Wifi. Compte tenu des nombreuses variantes, les applications installées peuvent différer de celles présentées. Alden, AS4, A.I.O., I.G.C. et i-COM sont des marques enregistrées par Alden SAS. / iPhone, iPod touch et iPad sont des marques enregistrées par APPLE Inc.



100 Ans d'expérience et d'innovation
au service de la Qualité et de la Sécurité
Leader Mondial de la Suspension Pneumatique

Firestone

Suspensions pneumatiques
by



DRIVE-RITE

**SPÉCIALISTE DU RENFORT
CHASSIS ALKO SUR MESURE**

- + Hauteur de franchissement
- + Résultat garanti
- + Tenue de route et confort optimisés



Photos non contractuelles

NOUVEAU



LA CENTRALE PNEUMATIQUE AUTONOME

Multi-fonctions, elle vous offre une réserve d'air de 10 litres à 10 bars disponible en permanence. Pour gonfler vos coussins pneumatiques, vos pneus, canots pneumatiques, etc...
Livrée avec soufflette et mano de gonflage.

**NOUVEAU
CRIC PNEUMATIQUE
PROFESSIONNEL**



www.firestone-france.com

GRUPE SHD - DRIVERITE FIRESTONE France • 18, Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF
Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57 • contact@firestone-france.com



Disponible pour :

- lames de ressort d'origine
- Ressorts hélicoïdaux d'origine



FIRESTONE
N°1 MONDIAL DE LA
SUSPENSION PNEUMATIQUE

DRIVE-RITE
AIR SUSPENSION SYSTEMS
Firestone

« Une gamme complète de renforts de suspensions à air ... »



DRIVE-RITE
AIR SUSPENSION SYSTEMS
Firestone

Groupe SHD
18 rue de la Paix
76410 Saint-Aubin-Lès-Elbeuf
Tél : 02 35 81 53 03
Fax : 02 35 78 67 57
Contact@firestone-france.com
www.firestone-france.com



TOYOTA



LAND-ROVER



MITSUBISHI



NISSAN

et d'accessoires techniques »



Centrale pneumatique avec réserve d'air
pour gonfler suspensions, pneus....
livrée avec soufflette
+ pistolet de gonflage avec manomètre



**NOUVEAU
CRIC PNEUMATIQUE
PROFESSIONNEL**



DRIVERITE

AIR SUSPENSION SYSTEMS

Firestone

- Leader de la suspension pneumatique depuis plus de 20 ans en Europe, DRIVERITE est née de la multiplication des applications sur les véhicules utilitaires par les carrossiers. Toujours plus lourds, plus larges, plus hauts avec des porte-à-faux importants, les véhicules utilitaires voient leurs suspensions mécaniques d'origine atteindre leurs limites. C'est pourquoi grâce à notre expérience et nos partenariats avec les constructeurs automobiles, nous avons développé une gamme complète de solutions pour optimiser confort, sécurité et tenue de route. Installés en Normandie et doté d'un atelier technique de 1000 m² à proximité de Rouen, nous réalisons pour vous les montages les plus exigeants. Vous découvrirez sur place une équipe compétente pour établir un diagnostic de votre véhicule, vous conseiller et vous proposer une solution technique adaptée. Assistés d'un vaste réseau de revendeurs - installateurs à travers toute la France, nous saurons vous accompagner partout pour toujours plus de confort et de sécurité.

3 questions à ... Sébastien Heurtaux, Directeur général Driverite Firestone France

► Pourquoi un renfort de suspensions ?

Le camping-car à cellule est haut, large, long et souvent affaissé de l'arrière. D'où des transferts de charge importants. Le renfort compense ballant et roulis, tout en redressant la partie arrière. L'utilisateur qui ajoute des équipements - un porte vélos, par exemple - modifie la répartition des masses. Le renfort réduit les effets négatifs de ces ajouts en mode dynamique. Une boule d'attelage doit être placée entre 35 et 42 cm du sol. Elle est bien souvent en deçà des 35 cm. Le renfort replace la boule à une hauteur en conformité avec la norme. Un véhicule mal équilibré rencontre des problèmes d'adhérence au freinage et au démarrage.

Dans ce cas, l'ESP, s'il est présent, et l'antipatinage se déclenchent de manière intempestive. Le renfort redonne un comportement sain au véhicule.

► Les Véhicules Utilitaires Légers actuels sont-ils concernés par un renfort ?

Oui. Les modèles actuels sont souvent longs - avec un porte-à-faux arrière important - et assez lourds, car très bien équipés. Leurs suspensions mécaniques sont très sollicitées par la charge permanente que constitue la cellule - c'est encore plus vrai avec les PL. De toutes les manières, les suspensions d'origine perdent obligatoirement en efficacité dans le temps et ce, quel que soit le véhicule. Par ailleurs, les puissances moteur ayant augmenté, les utilisateurs souhaitent naturellement accroître leur sécurité en éliminant au maximum les facteurs de risques.

► Pourquoi une suspension pneumatique ?

Par rapport à un dispositif métallique, l'air et le caoutchouc naturel d'une suspension pneumatique filtrent mieux les remontées de vibrations verticales. Ensuite, pouvoir faire varier la pression dans les boudins (de 1 à 7 bars), si l'on a un compresseur embarqué (disponible en option), autorise de mettre le véhicule d'aplomb à l'étape (la différence de hauteur entre gauche et droite est de 7 cm). Cette faculté permet aussi d'accéder aux ferrées sans talonner.

Pourquoi choisir DRIVERITE Firestone ? Les secrets d'une qualité inégalée

- 1 - Platines en acier haute résistance anti corrosion
- 2 - Logo Firestone = Garantie d'une pièce d'origine de haute qualité
- 3 - Renfort tressé en acier moulé dans la masse pour plus de résistance
- 4 - Structure croisée 6 à 8 plis pour une meilleure longévité
- 5 - Caoutchouc naturel absorbant les écarts de température
- 6 - Etanchéité parfaitement garantie grâce aux platines serties



Expo Sport Camping



Silver



-10%
sur le magasin
et l'atelier sur
présentation de
votre carte adhérent
ACcRéPo.

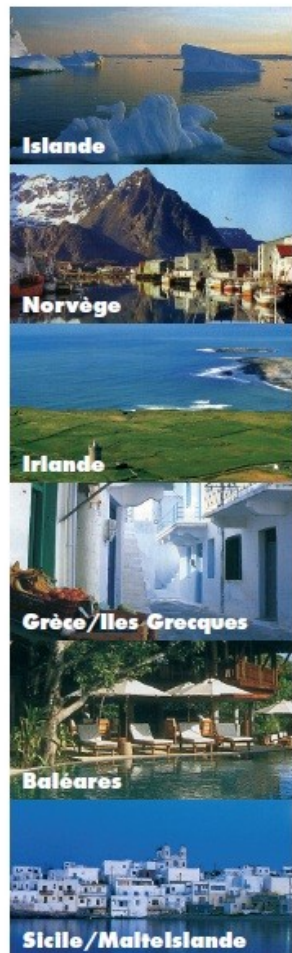
À découvrir ou
redécouvrir

Notre parc de véhicules
neufs et occasions
(atelier, préparation,
réparation, SAV...)
ainsi que nos
magasins d'accessoires



www.expocamping-loisirs.com

RN 14 - Rue Emile Zola - ZA Porte Ouest - 95480 PIERRELAYE
Tél. 01 34 64 38 55 - Fax 01 30 37 71 10
commercial@expocamping-loisirs.com



Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

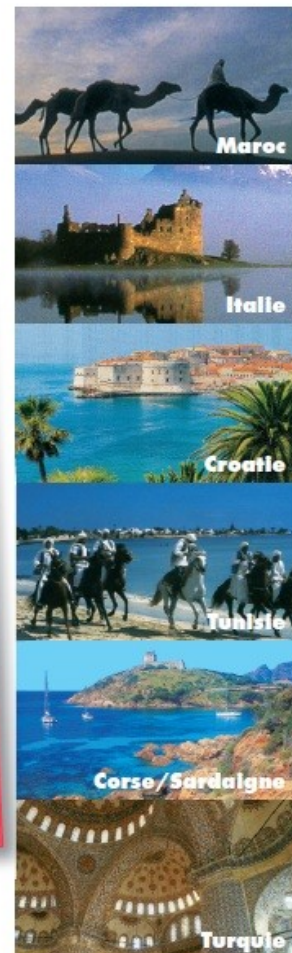
SETE - TANGER
& SETE - NADOR

Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



03 44 08 33 97

www.abri-proteccar.com



Protégez votre véhicule de la pluie, neige, givre, soleil...

PARCS D'EXPOSITION

RN1 La Mare d'Ovillers
60570 MORTEFONTAINE EN THELLE
03.44.08.33.97

Quartier La Tuilerie
RDN 7
83 PUGET SUR ARGENS
03.67.21.95.04

PIERREFEUX D'AQUITAINE
47180 Ste BAZEILLE
05.53.88.94.81



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé :

LA VENDÉE ET SON HISTOIRE : DU 2 AU 4 JUILLET

PROLONGATIONS : LE PUY DU FOU DU 4 AU 7 JUILLET

Date limite d'inscription :

12 JANVIER 2014

Nom et Prénom des organisateurs :

Mireille et Michel Franchet-Rouget / Jocelyne et Didier Leblanc.

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

N° adhérent FFACCC Club FFACCC :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Sortie complète : Grasla + Puy du Fou : 141 €	Prix par personne	Nbre de personnes	TOTAL
Chèque d'acompte	76 €		
Frais de dossier			6 €
Montant du 1er chèque encaissé à la fin des inscriptions (acompte + 6 €)			
Montant du 2ème chèque encaissé une semaine avant la sortie	65 €		

Sortie Week-end Puy du Fou : 76 €	76 €		
Frais de dossier			6 €
Montant du chèque encaissé à la fin des inscriptions			

Paiement : Les chèques de paiement doivent être libellés au nom de l'ACCRéPa.

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent :

Cachet du club et signature

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Mireille et Michel FRANCHET- ROUGET

1, rue de Chartres

28300 CLEVILLIERS

☎.02.37.23.90.53 ou ☎.06.10.92.08.22





La Vendée et son histoire Le Puy du Fou Du 2 au 7 juillet 2014

Organisé par Mireille et Michel Franchet-Rouget
Jocelyne et Didier Leblanc



Mercredi 2 juillet

- Rendez-vous au refuge de « GRASLA » (85) à partir de 16h30.
- Pot de bienvenue à 18h 30.
- Repas sortie des camping-cars.

Jeudi 3 juillet

- 10h30 visite guidée du refuge de Grasla.
- 12h00 Départ en car pour le restaurant où un déjeuner traditionnel nous sera servi avec une animation folklorique.
- En fin de journée, dégustation de la célèbre brioche Vendéenne
- 18h retour au refuge.
- Repas sortie des camping-cars.
- De 20h30 à 22h fin de soirée surprise, plongez dans l'ambiance de l'époque de la guerre de Vendée et partagez les drames et les espérances des villageois.

Vendredi 4 juillet

- Matinée libre sur le site (grasse matinée, balade à pied dans la forêt ...) pour un départ en douceur.
- 14 heures, rendez-vous à la Maison de la Rivière animations de 2h30 pour partir à la découverte des richesses naturelles dans un cadre exceptionnel et préservé + balade en barque.
- Fin de journée, nous partons vers l'aire de stationnement du Parc du Puy-du-Fou.
- 18h45 briefing et le verre de l'amitié.
- Le parking est payant. Le coût de chaque nuitée s'élève à 5 €. Le paiement sera fait à la fin du séjour par vos soins (soit 15 € pour 3 nuits).

Samedi 5 juillet

- 10h /21h Journée sur le grand parc du Puy-du-fou.
- 22H30 Spectacle de la CINESCENIE avec un placement préférentiel.
- il est demandé d'arriver 1h avant le début du spectacle. Pour votre confort, nous vous conseillons de prévoir des vêtements chauds.

Dimanche 6 juillet

- 10h/21h 2ème journée sur le Grand Parc du Puy-du-Fou.
- 21h Les orgues de feu

Lundi 7 juillet

- Fin de sortie, bon retour à tous et un grand merci pour votre participation



Circuit en Autriche : du 26 juin au 12 juillet 2013

Inscriptions prises lors du forum à Thouars, nous voici prêts à partir pour l'Autriche : voyage organisé par Thellier Voyages pour le compte de la FFACCC .

Rendez-vous est donné par Daniel Drault, « coordinateur sorties pour la FFACCC », le **25 juin** à **Fessenheim** où nous arrivons vers 12 heures. Nous retrouvons quelques participants déjà là, d'autres nous rejoindront dans l'après-midi tandis que certains iront directement à Innsbruck. En fin d'après-midi Luigi et Monique Bianchi viennent nous accueillir dans leur région avec un apéritif fort sympa malgré le temps maussade et nous souhaitent bon voyage.

C'est donc vers 8 h le lendemain **26 juin** que nous prenons la route avec un autre équipage. Vers midi passage de la frontière autrichienne, après avoir « acheté » le droit de circuler sur les autoroutes : (pour les moins de 3,5 T il s'agit d'une vignette dont on détermine la durée d'utilisation donc le prix, pour les plus de 3,5T la GO-BOX : boîtier que l'on fixe sur le pare-brise à l'intérieur du véhicule, crédité de 75 € qui seront progressivement amputés au fur et à mesure des passages de portiques, à cela ajouter une caution de 5€ qui sera restituée lors de la remise de la GO-BOX à la fin du séjour)

Bien qu'à l'heure, nous sommes les derniers arrivés à **Innsbruck**, accueillis par André et Marie Claire (nos accompagnateurs pour le séjour) pour le briefing suivi d'un apéritif (RDV rituel journalier à 19H) ; Patrick Thellier qui accompagne un autre groupe se joindra à nous pour nous souhaiter la bienvenue et nous donner quelques consignes supplémentaires.

Le repas composé de plats traditionnels nous sera servi au resto du camping avant que chacun rejoigne ses pénates pour la nuit.

Jeudi 27 juin

Départ vers 9h sous un pâle soleil, arrêt à **Wattens** à la cristallerie Swarovski : de très belles pièces à la boutique (le temps limité et le prix de 11€ nous ont fait reculer devant la visite des ateliers).

Ensuite direction **Rattenberg** pour une rapide visite de la ville très propre, maisons à oriel et façades colorées, nombreuses enseignes, toits en fossés.



Nous ne ferons que traverser **Kitzbühel** (manque de temps et de Parking) pour nous rendre à **Berchtesgaden** (en Allemagne) où nous avons RV pour la visite guidée de la plus ancienne mine de sel (depuis 1517) encore en activité ouverte au public depuis 170 ans. Nous sommes équipés de combinaisons comme les mineurs (nous comprendrons pourquoi au cours de la visite) Nous descendons avec un petit train dans des galeries étroites puis certaines descentes se font « en toboggan » au fond de la partie visitable. L'exploitation se fait encore actuellement à un niveau inférieur ; visite très intéressante.

Puis nous rejoignons le camping de **Salzburg** pour le bivouac.

Vendredi 28 juin

RV 9h pour une visite guidée, en français, de la ville de **Salzburg** (ville du sel = salt, auquel elle doit sa richesse) d'abord tour de ville en bus puis à pied en passant par *les jardins Mirabell* aux nombreuses statues et fontaines avant de traverser la Salzach pour rejoindre le centre de la vieille ville où l'on trouve entre autres la *maison natale de Mozart* abritant maintenant une partie du musée Mozart, *les salles de concert* (dont une partie a été installée dans les anciens manèges) où ont lieu chaque année, outre le festival de Salzburg, de nombreux concerts, le *Palais archi-épiscopal* avec ses *fontaines*, la *Cathédrale baroque*, le *cimetière St Pierre* aux tombes serrées et imbriquées autour de l'église ...



Autriche (suite)

Après le déjeuner libre en ville, la pluie s'invite, cela ne nous empêche pas de refaire une partie de la *rue des enseignes* avant de monter à la *forteresse du Hohensalzburg* qui domine la ville d'environ 120 m ; commencé en 1077, il fut à la fois résidence d'apparat et eut un rôle défensif pour les princes-archevêques qui y résidèrent fréquemment jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle ;



en 1861 l'empereur François-Joseph lui ôte son rôle militaire pour l'ouvrir aux premiers touristes. Actuellement la montée peut se faire par un funiculaire.

Au cours de la visite la pluie a cessé et c'est presque avec le soleil que nous rejoignons le jardin Mirabell pour reprendre le bus qui nous ramène au camping pour la nuit.



Samedi 29 juin



C'est par un temps gris que nous prenons la direction de **LINZ** en passant par les lacs de montagne *Mondsee* (le plus tempéré), *Attersee* (le plus vaste), *Traunsee* où quelques déviations dûes aux intempéries de la semaine précédente nous obligent à des détours.

Nous sommes malgré tout, à l'heure pour la visite, en Français, du *monastère* augustin de style baroque de **St Florian** ; existant depuis le 11^{ème} siècle il a été réaménagé fin 17^{ème}, début 18^{ème} : bibliothèque, appartements aux superbes plafonds peints ; quelle magnificence : de l'or, du marbre, des stucs ... Ici plane l'ombre d'Anton Brückner célèbre organiste et compositeur de musique religieuse du 19^{ème}, enterré sous les orgues. Après la visite pas question de faire des courses : c'est samedi et en Autriche tout ferme ce jour-là à 17H.



Dimanche 30 juin



Nous avons décidé de ne pas aller à *Mauthausen*. Donc départ à 8H1/2, avec le soleil pour l'*abbaye* baroque de moines bénédictins de **Melk** bâtie en surplomb du Danube, visible de loin avec la coupole de l'église de 65m. Quelles splendeurs même si c'est très chargé. Après le déjeuner pris dans nos CC sur le parking de l'abbaye nous repartons à quatre équipages pour **Vienne** en longeant le Danube où les effets de la crue sont toujours visibles, mais la navigation y semble très active ; puis en traversant la riche *contrée agricole de la Wachau*. Départ difficile : les GPS ne sont pas en harmonie entre eux ni avec la feuille de route mais nous finissons par rejoindre la route 1 ; l'arrêt prévu à **Dürnstein** (encore ceinturée de remparts et lieu de détention de Richard Cœur de Lion) est annulé : P plein et celui bus très loin. Nous rejoignons donc directement le camping.



Lundi 1er juillet

C'est avec le soleil enfin vraiment de la partie que nous verrons **Vienne**. Nous commençons par un tour panoramique en bus avec Maria pour guide.

D'abord le *Belvédère* château du XVIII^{ème} construit par Eugène de Savoie



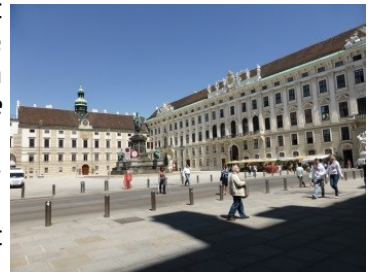
comme résidence d'été, composé de 2 palais séparés par des jardins avec fontaines ; le palais inférieur pour l'habitation et le palais supérieur pour les réceptions et où a été signé en 1955 le traité d'indépendance de l'Autriche. Il abrite aujourd'hui le musée d'art autrichien (Klimt...). Puis *la Hofburg* aux nombreux et imposants (2600 pièces) palais impériaux de styles différents juxtaposés au cours de l'histoire et reliés par des places ornées de statues et de fontaines, enfin la somptueuse *cathédrale*.



Autriche (suite)



Le déjeuner de spécialités pris au restaurant typique Albertina avec la guide ne se prolonge pas. Il faut faire vite : nous avons RV pour la visite rapide mais impressionnante de la *crypte des capucins* (lieu de sépulture des Habsbourg). A la sortie le bus nous attend pour nous emmener « admirer » une *œuvre de Hundertwasser* : immeuble d'habitation que l'on ne visite plus et « le Village » centre commercial tout en ronds et en couleurs, c'est curieux : mélange de matériaux et de couleurs : décor végétal, céramique, béton, rien n'est rectiligne ou aligné, même le sol de la rue n'est pas plan, . Nous reprenons le bus pour terminer le *grand Tour de Vienne* en passant entre autres par le *Prater* (ancienne réserve de chasse de la famille impériale ouverte à tous par l'empereur Joseph II, c'est maintenant un parc public ouvert toute l'année avec de nombreuses attractions foraines (dont la grande roue de 65 m de diamètre). Nous montons en bus sur une



colline d'où nous pouvons « avoir Vienne à nos pieds » et c'est à 17 H, un peu assommés par la chaleur, que le bus nous dépose au terrain de camping.

La journée n'est pas terminée : à 19 H nous repartons en bus pour un *concert-spectacle Strauss et Mozart* que nous apprécions tous.

Mardi 2 juillet

Nous continuons la découverte de **Vienne**, guidée le matin, avec Maria, par l'imposant *Château de Schönbrunn* inspiré de Versailles avec sa cour d'honneur, son immense façade, son parc avec fontaines, statues, parterres, gloriette ; puis visite libre ainsi que demain.

Nous commençons par le *musée des carrosses* aux pièces d'apparat remarquables : du traîneau au carrosse du couronnement en passant par la chaise à porteur ou le corbillard.

Après le repas libre pris en centre-ville nous visiterons le *musée Sissi* (avec un audioguide) là sont présentées dans les appartements impériaux



les collections de vaisselle impériale : or, argent, porcelaine, cristal, bronze utilisées jusqu'à la chute de l'empire, et au second la vie de l'impératrice différente dans la réalité, de celle que nous connaissions...



En rentrant nous découvrons le vol dont a été victime l'une des participantes pendant le repas en ville : son sac posé sur sa chaise et contenant tous ses papiers, appareil photo, caméscope, argent liquide, chéquier, carte bleue, clés....

Mercredi 3 juillet

C'est avec un grand soleil que nous partons avec les transports en commun vers **Vienne**. Plutôt que d'entrer dans les musées, où l'on piétine et où on ne trouve que rarement une explication en français, nous optons pour les bus touristiques avec audioguides en français qui suivent différents circuits et nous permettent de retrouver ce que nous avons déjà rencontré.

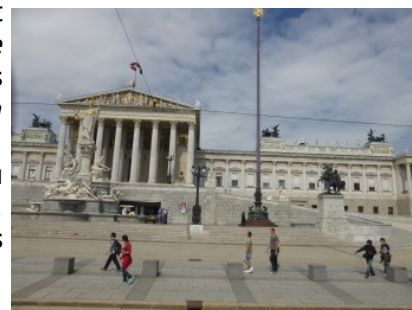
Autriche (suite)

Nous commençons par *le Ring* qui fait le tour de la vieille ville, il s'agit des grands boulevards qui ont remplacé les anciennes fortifications détruites en 1857 par François-Joseph, et le long desquels se trouvent des immeubles de prestige : *l'hôtel de ville* de style gothique, le *parlement*, le *musée des beaux-arts*, le *musée de sciences naturelles*, le *théâtre* et de nombreux autres monuments.



Le second circuit nous fait revoir au nord-est la ville plus récente avec les *bras du Danube* formant une île, et quelques monuments tels la *tour du Danube* ou le *pavillon de la sécession*.

Le troisième nous ramène à *Schönbrunn* et au *Belvédère*. Encore une journée bien remplie. Nous regagnons la camping avec les métros puis bus.

**Jeudi 4 juillet**

C'est avec le soleil que nous prenons la direction de **Mariazell**. Nous faisons un arrêt à **Hinterbrühl** à la *Seegrotte* : ancienne mine de gypse rouge et gris qui était utilisé comme engrais, son exploitation a cessé en 1912 à la suite d'une inondation. C'est maintenant depuis 1932 un lieu de tourisme avec son lac souterrain (le plus grand d'Europe) d'une profondeur de 2 à 12 m et sur lequel on se promène en bateau. Pendant la guerre les allemands l'ont utilisé pour faire faire l'assemblage d'avions par les prisonniers des



camps de concentration. On y trouve encore la salle de repos des mineurs, les écuries des chevaux, les ateliers souterrains (vestiges de la guerre), une chapelle dédiée à Ste Barbe patronne des mineurs (on y célèbre encore occasionnellement quelques offices).



Dans l'après-midi les magnifiques paysages de la *forêt viennoise* et de la *vallée de la Schwaza*, en particulier *l'Höllental* (Val d'enfer) nous sont confisqués par la météo : deux gros orages successifs, avec une pluie

diluvienne qui efface tout et de plus nous oblige à ralentir, se sont abattus sur nous. Aussi à l'arrivée à Mariazell, il est trop tard pour la visite de l'abbaye et c'est avec les parapluies que Marie-Claire et André nous accueillent au camping. Une petite accalmie permet un briefing rapide.

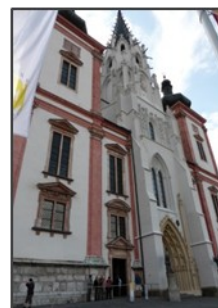
Vendredi 5 juillet

C'est avec le soleil revenu que nous partons pour **Graz**. Nous commençons par la visite de la somptueuse *basilique de Mariazell*, lieu important de pèlerinage (il eut été dommage de ne pas la visiter).

Sur la route nous passons par **Eisenerz** : une des plus grandes *mines de fer* du monde exploitée depuis l'an 712 et toujours en exploitation (plus aucune végétation sur cette montagne).

Nous faisons halte à **Stübing** à l'*Ostereichisches Museum* : musée de plein air avec des fermes venant des 9 länder autrichiens avec le matériel : intéressant mais aucune indication ou nom de métier en français : frustrant.

Nous nous arrêtons encore un peu plus loin pour la visite du *monastère cistercien* de **Rein** presque au milieu des champs dont on



Autriche (suite)

ne visite que l'église baroque beaucoup plus sobre que les précédentes, et actuellement en travaux. Et c'est bons derniers que nous arrivons au camping.

Samedi 6 juillet



Journée théoriquement libre mais André nous a gentiment proposé de nous accompagner pour une visite du **château d' Eggenberg**. C'est donc en groupe que nous prenons d'abord le bus puis le tramway, mais à l'arrivée certains ont oublié de descendre...Ils nous rejoignent heureusement sans trop de peine. Au château une guide italienne propose de nous faire la visite en français (quelle chance d'autant qu'elle est très intéressante). Imposant château édifié à partir de 1625 précédé d'un parc aux arbres séculaires et où se promènent en liberté des paons. Il est une allégorie de l'univers illustrée entre autres par : la magnifique *salle des planètes* ouvrant sur 24 salles d'apparat éclairées de 52 fenêtres, les 4 tours percées de 365 ouvertures, les cours intérieures.



Le déjeuner sera pris par tout le groupe présent, à un self près du château avant le retour en ville pour une visite libre de celle-ci. Nous ne verrons qu'une partie de la vieille ville de **Graz** : commençant par la Hauptplatz avec l'hôtel de ville nous remontons la Herrengasse avec ses *façades* de style renaissance, gothique ou baroque, ses *cours intérieures*, le *Landhaushof* (siège de la diète et du gouvernement de la province), le *landeszeughaus* (arsenal). Un peu plus loin nous découvrons l'opéra devant lequel se trouve l'étrange sculpture *Lichtschwert* (réplique de la statue de la liberté...) et le marché (terminé à cette heure).



Dimanche 7 juillet



Après «opérations techniques » nous partons pour **Villach**. Un arrêt à **Bärnbach** pour une autre réalisation de F Hundertwasser : l'église *Santa Barbara* dont les 12 arches représentent chacune une religion : monument gai et assez coloré. Nous passerons près du *haras de Piber* (où sont élevés les lipizzans pour l'école espagnole de Vienne) sans nous arrêter.

Par contre arrêt à **Klagenfurt** pour *Minimundus* où l'on parcourt le monde à pas de géant : sur une surface de 2600 m² on retrouve 150 monuments emblématiques de 40 pays à l'échelle de 1/25, construits dans les plus petits détails avec les matériaux originaux, et entre ceux-ci circulent des bateaux ou des trains.

Arrivés au camping de Villach au bord du lac *Ossiacher see*, le briefing avec sangria préparée par Marie-Claire sera suivi d'un barbecue : il suffira d'apporter ses couverts, tables et chaises. A la fin quelques-uns sortent alcools et café. A 23h la soirée se termine dans la bonne humeur sans débordements (ce qu'ont connu une fois André et Marie-Claire).



Lundi 8 juillet

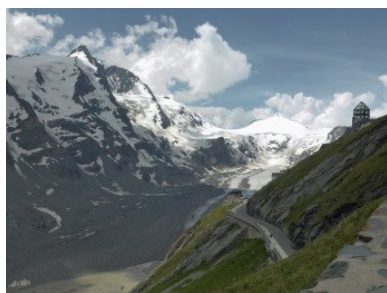
Journée libre à **Villach** (ville d'eaux). En fait nous n'irons pas en ville et après quelques courses à la supérette du camping et flâné un peu nous embarquons pour un tour du lac (11 km de long) en bateau.

Autriche (suite)

Arrêt à **Ossiah** où nous déjeunons en terrasse au bord du lac avant de visiter la collégiale (décoration en trompe-l'œil) et de repartir pour l'autre rive du lac sur laquelle nous débarquons à **Annenheim** petite station où l'on trouve aussi bien les jeux nautiques qu'un départ de télécabine vers les stations de ski toutes proches. En rejoignant la rive sud nous apparaissent au-dessus de **St André** les ruines du château de **Landskron** qui connut son apogée au Moyen Age. Et c'est bien détendus après cette journée de repos au grand air que nous rejoignons le camping à Berghof .

Mardi 9 juillet

Le soleil nous accompagne quand nous partons vers **Brück** en passant par *Heiligenblut*, la *vallée de la Moll (Molltal)* et la *Haute Route Alpine du Grossglockner* (route à péage). Une tentative d'arrêt pour visiter **Heiligenblut** se solde par un échec (P interdit aux caravanes et CC), tant pis ! Nous continuons. Arrivés sur le parking du *Franz Joseph Höhe*, un peu avant midi, nous déjeunons avant de monter à pied, (non



sans rencontrer des marmottes et les fleurs alpines), au refuge de François-Joseph (2369m). Temps d'abord menaçant qui vire très vite à la douche. Nous allons cependant jusqu'à l'*observatoire Swarovski*. Quelles vues ! sur le *Grossglockner* (3798m : point culminant de l'Autriche) et le *glacier Pasterzengletscher* dont la fonte alimente les deux lacs de retenue que l'on voit en montant. Nous repartons avec alternance de soleil et averses sur une route en lacets mais quels paysages !

Mercredi 10 juillet

C'est en longeant, sous le soleil, la riante vallée de la Salzach que nous prenons la direction **d'Innsbruck**, avant de retrouver la montagne qui n'est jamais très loin. Un arrêt aux *chutes de Krimml* (les plus hautes d'Europe : 3 cascades successives d'une hauteur totale de 380 m), nous les admirons du parking craignant de ne pouvoir arriver là-haut, mais nous les reverrons à plusieurs reprises à partir de points de vue aménagés. La fin du séjour approchant



nous pensons aux souvenirs : heureusement nos accompagnateurs nous ont signalé quelques adresses. Au premier arrêt beaucoup de choses très « classiques ! » et les conteneurs, venus de Chine, vus sur le parking ne nous incitent guère à l'achat. Nous continuons jusqu'à **Brixlegg** pour le magasin d'une fabrique de bougies très variées et originales, nous faisons quelques emplettes avant de monter à **Alpbach** aux *chalets* très fleuris et où le bois domine, jolie petite église.

Arrivés au camping un bus nous prend à 19 h pour un *spectacle tyrolien* (chants, danses et sketches) unanimement apprécié. Au final les artistes interprètent une chanson (reprise par la salle) de chaque pays dont il y a des représentants assistant au spectacle.

Jeudi 11 juillet

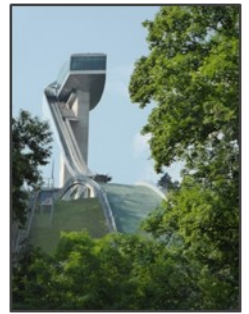
Un bus nous emmène à **Innsbruck**. D'abord tour de la ville puis la visite avec Ysolde pour guide. La *basilique*, l'*église abbatiale*, sur la *colline du Bergisel* où se trouve la *statue* érigée à la gloire d'Andréas Hofer (aubergiste qui prend la tête d'un soulèvement contre les réformes dictées suite aux victoires de Napoléon). Nous verrons le très curieux musée

Autriche (suite)

avec une *peinture circulaire* retraçant cette bataille. De là-haut, on a aussi de très *belles vues* sur la ville et le *tremplin olympique*.



Le bus nous redescend vers la vieille ville : nous passons sous *l'arc de triomphe*, élevé en 1765 pour le mariage de Léopold et Marie Louise (infante d'Espagne), à l'entrée de *l'avenue Marie Thérèse* bordée de nombreux palais et belles demeures qui nous amène au *petit toit d'or*. Là nous attendent la Hofbourg avec la *cathédrale St Jacques* (Dom St Jakob) de style baroque, *l'église impériale* qui abrite le *cénotaphe* de Maximilien 1^{er} entouré d'une grille et d'immenses statues de bronze à la gloire des Habsbourg.

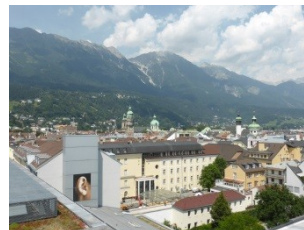


A la fin de ces visites nous avons « quartier libre » pour le déjeuner et l'après-midi. Nous en profitons pour refaire à pied *l'avenue Marie Thérèse* et monter à *la tour panoramique* de laquelle nous avons une vue à 360° sur la ville, avant de se diriger, en passant devant de superbes *maisons* ou *auberges* avec *façades et enseignes typiques*, vers l'Inn pour retrouver le bus qui nous ramène à notre dernier bivouac.



Lors de l'apéritif « d'au-revoir » nous recevons de nos organisateurs, un livre sur Vienne avec une dédicace personnelle, tandis que leur est offert le cadeau collectif. Thellier nous offre les flûtes. Le séjour se termine comme le premier jour par un repas au restaurant du camping. Repas encore trop copieux, nous aurons assez pour manger demain midi.

Demain matin chacun repartira vers d'autres cieux, certains partiront tôt, nous nous disons au revoir non sans se fixer de nouveaux rendez-vous : au salon, au forum...



Vendredi 12 juillet

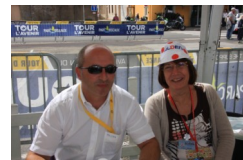
Pleins et vides faits, nous sommes presque les derniers à partir. Nous prenons l'autoroute jusqu'à la frontière où nous rendons la GoBox et prenons la vignette pour la Suisse que nous voulons traverser. C'est fatigués, mais très contents de notre séjour, que nous nous arrêtons vers 20h à Annecy : la boucle est bouclée.



Jacqueline et Jean LEVASSEUR



ALDEN ET LE TOUR DE L'AVENIR 24 AU 31 AOUT 2013



24 AOUT : Enfin le grand jour. Nous voilà tous réuni au camping de Louhans (71) pour attendre la réunion avec Notre Patron... Stéphane

Prologue : course contre la montre en individuel. Un français gagne: **Alexis GOUGEARD** et de ce fait revêt le Maillot Jaune.

Il est suivi de très près par un autre français:

Julian ALAPHILIPPE qui prend le maillot à pois (le maillot Alden)



Les jours se suivent et nous sommes toujours présents aussi bien au départ qu'à l'arrivée



LES ALDENIENS



Merci à Stéphane pour ces moments inoubliables



FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT-SUR-SAONE du 6 au 11 août 2013

Les festivités commencent dans la soirée par un "grand défilé parade" dans lequel nous trouvons toutes les nations participantes : Autriche, Benin, Bosnie-Herzégovine, Chili, Daguestan, Russie, Sri Lanka, Lituanie et Pologne (fanfare). Arrivés juste à l'heure, il nous a fallu rester debout et tendre le cou pour voir le spectacle... Il y avait beaucoup de monde... Aïe! les cervicales et les reins!

A 23 heures magnifique feu d'artifice tiré du pont du canal.

A compter du mercredi 7, spectacle de danses, presque permanent, tous les après-midi avec démonstration et parfois invitation des spectateurs à la danse. Le soir, dans la grande salle où nous avons des places réservées, 2 nations nous présentaient leurs prestations.

Après ces spectacles (23 h/23 h 30), il y avait un bal (souvent en plein air, à thème (musette, country, etc...) qui se terminait à 1 h du matin.

Jeudi midi, repas de gala avec un orchestre qui nous a fait danser entre chaque plats (très bon menu) et ce jusqu'à 18 heures.

Le samedi après-midi, chaque nation avait désigné 2 représentants ou représentantes qui devaient sauter du haut du pont dans le canal, nager une vingtaine de mètres, monter dans un canot gonflable, faire un tour en pagayant et revenir au point de départ et ce, par élimination. Le vainqueur? peu importe (le principal est de participer)... mais quelle bonne ambiance parmi les concurrents et surtout quelle rigolade chez les spectateurs, la majorité de ces jeunes ne sachant pas diriger un canot, nous non plus d'ailleurs !

Port-sur-Saône, petite ville Franc - Comtoise, chef lieu de canton d'environ 3000 habitants, organisait le 24ème festival folklorique. 170 camping-cars étaient présents, dont 7 Ac-crépiens.

Pour nous (ACcRéPa) l'ouverture se fit le soir même par un copieux apéro offert par nos copains (5 CC) arrivés avant nous.



Le 6 à midi, le Club de l'Est nous réunit. Les organisateurs nous présentent le programme de la semaine et le Président du Club prend la parole, parle vrai, sans détours, puis dans la convivialité on nous sert un apéro de bienvenue.



FESTIVAL de Port sur Saône (suite)

Le dimanche matin, dans le camping, vote pour désigner le meilleurs groupe de danseurs. C'est le Chili qui a largement gagné avec plus de 170 votes favorables. C'est un groupe d'enfants et d'adolescents (7 ans le plus jeune, et 17 ans l'ainé) Quelle joie de vivre, de danser et surtout de participer à ce festival.

Le Daguestan est arrivé 2ème, loin derrière avec environ 120 votes. Là, ce sont de jeunes adultes, bondissants pour les hommes, quant aux femmes, nous avons l'impression qu'elle glissaient sur l'eau.

A midi, pour le dernier jour, apéro (toujours offert par le club de l'Est) au cours duquel les petits Chiliens sont venus au camping pour recevoir une magnifique coupe bien méritée, nous faire une démonstration et inviter quelques personnes à danser.



L'après-midi, tous les danseurs et danseuses ont défilé sur le quai du canal (avec démonstrations bien sur).



Le soir, en salle, chaque nation nous a offert un dernier spectacle et ce fut l'apothéose lorsque tous les groupes se sont retrouvés sur scène. Quelle ambiance !



C'est avec encore plein de musique dans la tête et de danses dans les yeux que le lundi matin une bonne partie des camping-caristes se sont séparés et repris la route.



Denise et André LECAM

Fête de la bière BUSFAHREN RALLY 2013 du 18 au 24 septembre 2013.

Mardi 17 septembre, les 10 équipages ACcRé-Piens arrivent à ERDING. Nous sommes installés sur un terrain herbeux qui sera plus apprécié en fin de séjour car il pleut à notre arrivée.

Nous sommes environ 700 camping cars et caravanes de différents pays.

Jour 1

Départ en bus pour le monastère de WELTENBURG. Nous visitons l'abbaye bénédictine baroque et l'église.

A midi déjeuner libre, certains dans un BIERGARTEN (jardin à bière) typique de la Bavière.

L'après-midi, mini croisière sur le Danube et visite guidée de KELHEIM.

Certains groupes ont visité le camp de DACHAU.

Jour 2

Visite de la brasserie D'ABENSBERG. Dégustation de bière et de Bretzels. La tour HUNDERTWASSER est remarquable d'originalité.

A 18h sur le site d'Erding apéritif de bienvenue offert par le club de l'EST.



Jour 3

Visite guidée de MUNICH. Historique de la ville, visite d'une brasserie puis MARIENPLATZ où se trouve le nouvel Hôtel de ville avec au sommet le moignon symbole de Munich. Au sommet de cet édifice néo-gothique, la tour de l'horloge renferme un carillon dont les figurines s'animent à 11 et 12 heures. Nous visitons différentes églises et traversons le marché aux victuailles et ses quelques 140 stands. A l'entrée du marché, un très grand BIERGARTEN attire les foules.



Jour 4

Ouverture de l'OKTOBERFEST qui commence par un défilé dans la ville de chars attelés à des chevaux ornés de fleurs et autres décorations. Certains portent d'énormes tonneaux aux couleurs des différentes brasseries. Les employés en tenues folkloriques et des fanfares les escortent.



Fête de la bière (suite)

Jour 5

Défilé de fanfares et de personnages en tenues folkloriques de toute l'Allemagne avec environ 8700 participants.



Jour 6

Nous baignons dans l'OKTOBERFEST.
C'est la plus grande fête populaire du monde. Au pied d'une immense allégorie de la Bavière, un grand pré est rempli pour l'occasion de tavernes sous chapiteaux, d'attractions foraines et de stands. Nous déjeunons dans une des tavernes (qui contient 5 à 6000 personnes) au son d'orchestres bavarois. Décors intérieurs superbes et typiques, la bière coule à flot.

SOIREEES A ERDING

Une grande taverne est installée sur le site d'ER-DING et depuis le jour 2, le soir, nous dinons et assistons à différents spectacles typiquement Bavaois: concert de cors des Alpes, claqueurs de fouets, danses.....

Une chanteuse entonne tour à tour l'hymne des pays assistant à la fête. Les français très patriotes chantent la Marseillaise avec entrain.

Le dernier soir, remise des coupes à la suite du défilé des nations avec bannières et costumes régionaux et un grand bravo au club de l'Est qui remporte le premier prix. (L'Accrépa en fait partie bien entendu).



La soirée se clôture par plusieurs spectacles folkloriques très appréciés.

Tout a une fin. Le lendemain matin tous les camping cars reprennent la route.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis de vivre des moments aussi festifs.

La prochaine OKTOBERFEST vous attend à ER-DING en 2015.



Francine et Jean-Claude CHAPRON



Personnes bien à Saint-Jours, où
nous avons ditons **PROST!!**
David Lebanc-Fernand

Tout va bien, la bière coule à
flots François & Nicole Vézic.

gros Bis Alai
vionque

Séjour sympa, belles
visites et bonne ambiance.
Franise. Jean Claude.

Bis de Munich
Jean Claude Evelding

Arrivée de MUNCHEA
Nicolas G. FLOATE
Lorenz SPOT SIMON-LACROIX

Munich
Bon séjour dommage
Rien le temps. Boute
Ambiance Jacqueline Marcel
Carnus

Bon séjour -
Serge et Jémi ERMAU

© MID Edition - Schiedheimer Str. 67 - 80789 / München
www.karten-boymen.de



VISITE AUX BOUCHONS D'AMOUR **A MORTAGNE AU PERCHE (61)**

Après notre Assemblée Générale, c'est évenéts, ébouriffés par la tempête que nous partons, ce lundi matin 28 octobre en direction de Mortagne au Perche où Monsieur **Guy PETIT**, Président de l' Association « **Les Bouchons d'Amour** » nous attend.

Il nous accueille dans un hangar où une équipe de bénévoles est occupée à trier les bouchons. Nous rajoutons au tas qui est sur la table le contenu des sacs apportés par chaque camping cariste.



La finalité de l'association : collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons en plastique (jusqu'à 12 cm) propres, dépourvus de toute étiquette ou plaque de carton (vous pouvez revoir ces critères sur leur site internet www.bouchonsdamour.com).

Sous la bâche de stockage on nous explique également le chargement, le transport jusqu'à l'usine de la Société ERYPLAST en Belgique où ils seront transformés en palettes qui partiront dans le monde entier.

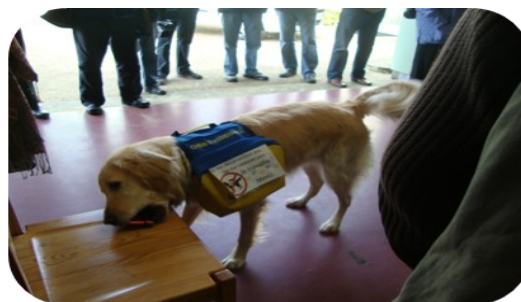


Actuellement la tonne de bouchons est payée 210 € à l'Association qui en livre 1450 tonnes/an ; l'argent issu de la vente de ces bouchons est intégralement reversé au monde du handicap afin d'acquérir des fauteuils roulants, du matériel

handisport, de financer des chiens d'aide (le 1500^{ème} chien a été remis cette année à une personne handicapée) comme **FERDY** qui accompagne et aide **EMILIE** dans les tâches de son quotidien, comme ouvrir les portes, allumer la lumière, ramasser un objet pour elle...



Sous les ordres de sa charmante maîtresse il nous a montré son savoir faire, et lui a rapporté son téléphone portable, ses lunettes, sans aucun endommagement.



Merci encore à Monsieur Guy PETIT et à son équipe de bénévoles de nous avoir si bien accueillis, et expliqué l'importance du processus de collecte et de tri de ces bouchons.

Merci à EMILIE de nous avoir fait découvrir l'aide, au combien importante, apporté par son chien FERDY qui en a fait fondre plus d'une dans notre groupe !

Mais laissons le travailler...

Nous repartons, deux heures plus tard, admiratifs et convaincus de l'importance de faire passer le message :

« ne jetons plus les bouchons, collectons les »

Annick Debaert



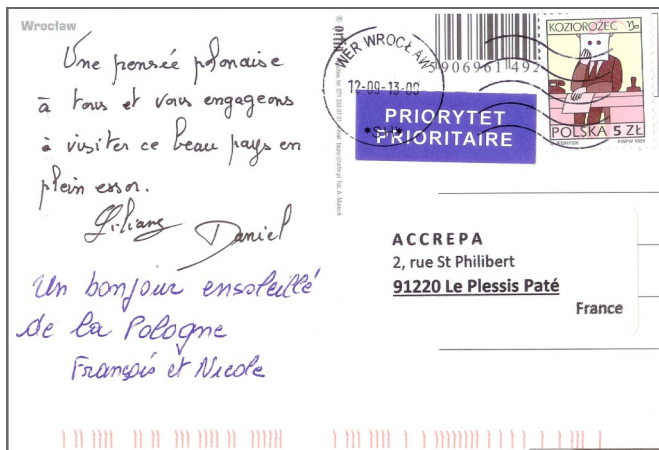


Une Assemblée Générale très conviviale
qui a rassemblé 80 équipages
les 26 et 27 octobre 2014 à Soligny la Trappe (61)

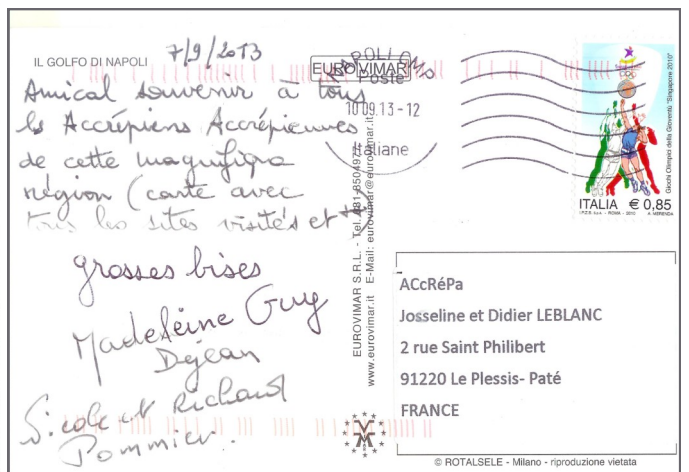


Ils ont pensé à nous...

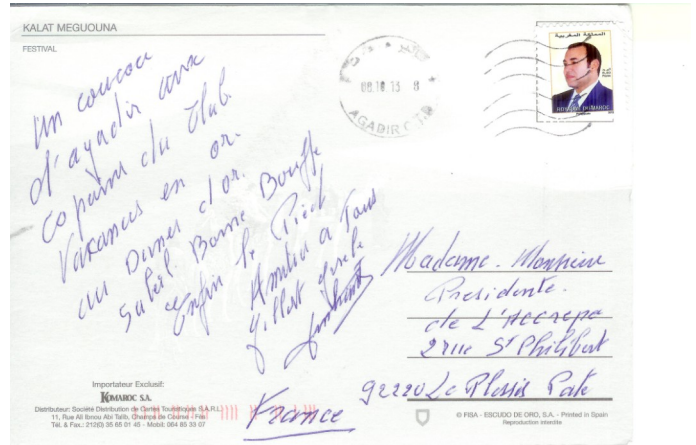
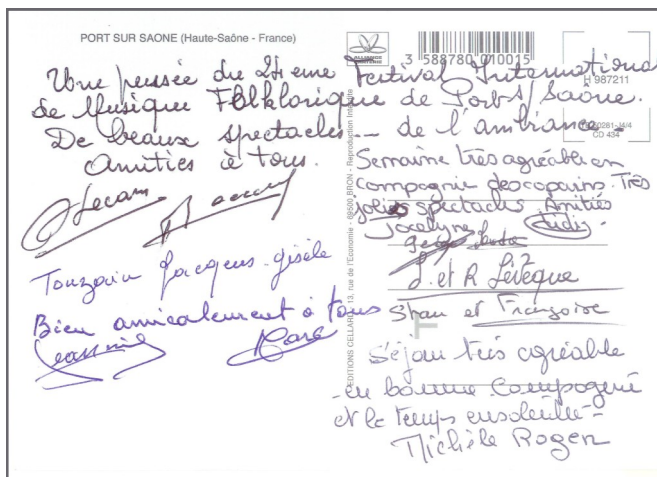
De Pologne



De Naples



Ils ont pensé à nous...

D
U
M
a
r
o
cD
E
P
O
S
I
T
S
/

Dans la prochaine revue :

- * compte rendu des Assemblées Générales de l'ACcRéPa et de la FFACCC
- * Carnets de voyages : La Sicile, la Somme, le Forum des voyages...
- * Les prochaines sorties, etc...

A bientôt

Conditions générales et particulières d'organisation des sorties

L'inscription à l'une de nos sorties implique l'acceptation des conditions générales et particulières ci-dessous rappelées

Conditions générales

Conformément aux articles L211-8 et L211-18

du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est reproduit ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le bulletin d'inscription et le programme de la sortie constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires les caractéristiques, conditions particulières et prix de la sortie tels qu'indiqués dans le bulletin d'inscription et le programme seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de bulletin d'inscription ou de programme le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie AGF/Allianz « Le Calvez Xavier 77 Bld Albert 1^{er}, BP 20206 35202 RENNES Cedex 2 » un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153.000€ au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle.

ART. R211-5 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART. R211-6 - Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que:

1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.

2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou autres usages du pays d'accueil.

3°. Les repas fournis.

4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.

6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ.

8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.

9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10.

10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-après.

12°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes locaux de tourisme.

13°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.

14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART. R211-7 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-8 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Il doit comporter les clauses suivantes:

1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assurance ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.

2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates.

3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour.

4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.

5°. Le nombre de repas fournis.

6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.

8°. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après.

9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.

10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix: en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.

12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-dessus.

16°. Les précautions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (N° police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes:

A: Le nom, l'adresse et le N° de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et N° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le N° d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

B: Pour les voyages et séjours de mineur à l'étranger, un N° de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place du séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

ART. R211-9 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-10 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART. R211-11 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparations pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-12 - Dans le cas prévu à l'article L211-5, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec AR. L'acheteur sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées. L'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART. R211-13 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un % non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparations pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix.

- Soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

Conditions particulières

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le bulletin d'inscription. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le bulletin seront communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autres ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si la sortie s'en trouve écourtée, allongée ou annulée.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Annulation, modification et cession

Le remboursement total ou partiel des prestations n'est pas possible, sauf cas très exceptionnel dûment justifié, après accord unanime des membres du bureau.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces billets de banque ; fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Sauf demande expresse de l'adhérent, toute photographie le concernant pourra être publiée dans notre revue.



Association Camping-Cariste Région Parisienne

BULLETIN D'ADHÉSION Année 2014

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Monsieur : Prénom :
Date de naissance / / Actif ou Retraité - Profession ou ancienne
Madame : Prénom :
Date de naissance / / Active ou Retraitee - Profession ou ancienne
Enfant(s) à charge Prénoms /Ages :
.....
Adresse :
Code postal : Ville :
N° téléphone domicile : N° téléphone mobile :
Adresse courriel : @
Marque et type de votre camping-car :
Avez-vous la CiBi ?
Avez-vous précédemment été membre d'un club de Camping-Caristes ?
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC
Indiquez votre n° d'adhérent : Possédez-vous la plaque bleue :

Cotisation année 2014 : 60 euros

Droit d'entrée pour la première année : ...10 euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Paiement par chèque de : 70 euros à l'ordre de l'ACcRéPa.

Date et signature :

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre
réservée aux
adhérents :

-10% de
réduction à vie !*

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est protéger votre véhicule, vous, conducteur, vos passager et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat spécifique et complet qui couvre **l'ensemble de vos besoins** ainsi que le contenu et les accessoires de votre camping-car (couverts automatiquement à hauteur de 2 000€).

MFA **Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances**

Tél. : 01 49 68 68 68 - www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Cligny Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____ Portable : _____

J'accepte de recevoir les offres de MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : _____

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : _____

Conformément à la loi Informatique et Liberté (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), les données à caractère personnel collectées sur le site www.mfa.fr et/ou par courrier, lors de la souscription d'un contrat d'assurance MFA et au cours de son exécution, sont destinées à la MFA en sa qualité de responsable de traitement. Ces données peuvent également être destinées, le cas échéant, aux coassureurs et réassureurs, aux organismes professionnels et aux autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales réglementaires. Ces données sont utilisées par la MFA pour les finalités suivantes : exécution et gestion du contrat d'assurance, élaboration de statistiques, réalisation d'actions de prospection et d'animations commerciales, gestion et prévention des risques opérationnels ainsi que pour l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur. Elles sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités précitées. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition, que vous pouvez exercer en adressant votre demande, accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité et de votre numéro de carte d'identité, à l'adresse suivante :



MARQUET

campingcar-77.com

anciennement



Claye Souilly Caravanes



WWW.CAMPINGCAR-77.COM

**Ouvert
7/7j**

**+200 VÉHICULES EN EXPOSITION PERMANENTE
GRAND CHOIX DE VÉHICULES NEUFS À PRIX DESTOCKAGE !**

CLAYE SOULLY CARAVANES

DEVIENT

**NOUVEAU
à 15 min.
de Claye Souilly**



MARQUET

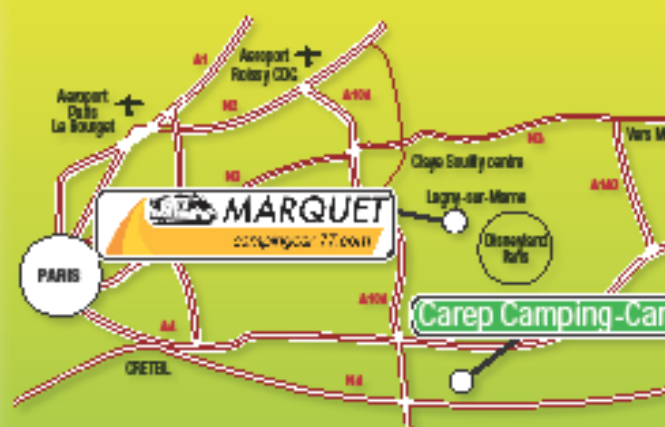
campingcar-77.com

**51 Avenue Georges Clémenceau
77400 Lagny-sur-Marne**

Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com

Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h



**CAREP
campingcar IDF**

www.carep-camping-car.com

**NOUVEAU
CADRIA²**



**Ouvert
7/7j**

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.

**100 CAMPING-CARS EN EXPOSITION PERMANENTE
COLLECTION 2012 - NEUFS
DESTOCKAGE ET OCCASIONS SÉLECTIONNÉES**

LA MAURITANIE EN CAMPING-CAR

6 voyages de janvier et mars chaque année
avec départs garantis

2 circuits différents possibles
à combiner en un voyage

le programme détaillé
des infos pratiques
des récits de voyage
des photos de Mauritanie
une vidéo du voyage

ainsi que
des adresses de campings
des stationnements
des conseils pour le Maroc
avec points GPS

sont téléchargeables sur
www.mauritanie-aventure.com

les camping-cars restent sur la route
goudronnée et forment
un camp de base itinérant

expéditions dans le désert
avec les 4x4 de l'organisation
vous pourrez les conduire

sortie en mer en voilier
avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

possibilité d'extension
au Sénégal

MAURITANIE AVENTURE

tél. 04 71 02 90 07

tél. 06 14 82 49 41

mauritanieaventure@free.fr

